

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature au
Responsable scientifique du plateau
technique de radioactivité**

DAJ-2025.11.17.01

La Présidente de Nantes Université,

VU le code de l'éducation ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif aux conditions d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics pris en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Mickaël BOURGEOIS**, Responsable scientifique du plateau technique de radioactivité, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH) en radiopharmacie, à l'effet de signer en mon nom, tous les documents relatifs aux mouvements de sources radioactives, dans la limite de l'autorisation ASNR en vigueur pour le plateau technique de radioactivité.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la transmission de l'arrêté à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication. Elles prendront fin au plus tard, à la fin du mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est accordée. Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte trimestriel à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers dans la direction et publié sur le site de Nantes Université.

ARTICLE 8 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, pour chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 20 Novembre 2025

La Délégente,

Vu et pris connaissance par

Le Délégataire,

Carine BERNAULT

Présidente de Nantes Université

Mickaël BOURGEOIS

*Responsable scientifique du Plateau technique de
radioactivité*

Transmis au Rectorat et publié le :